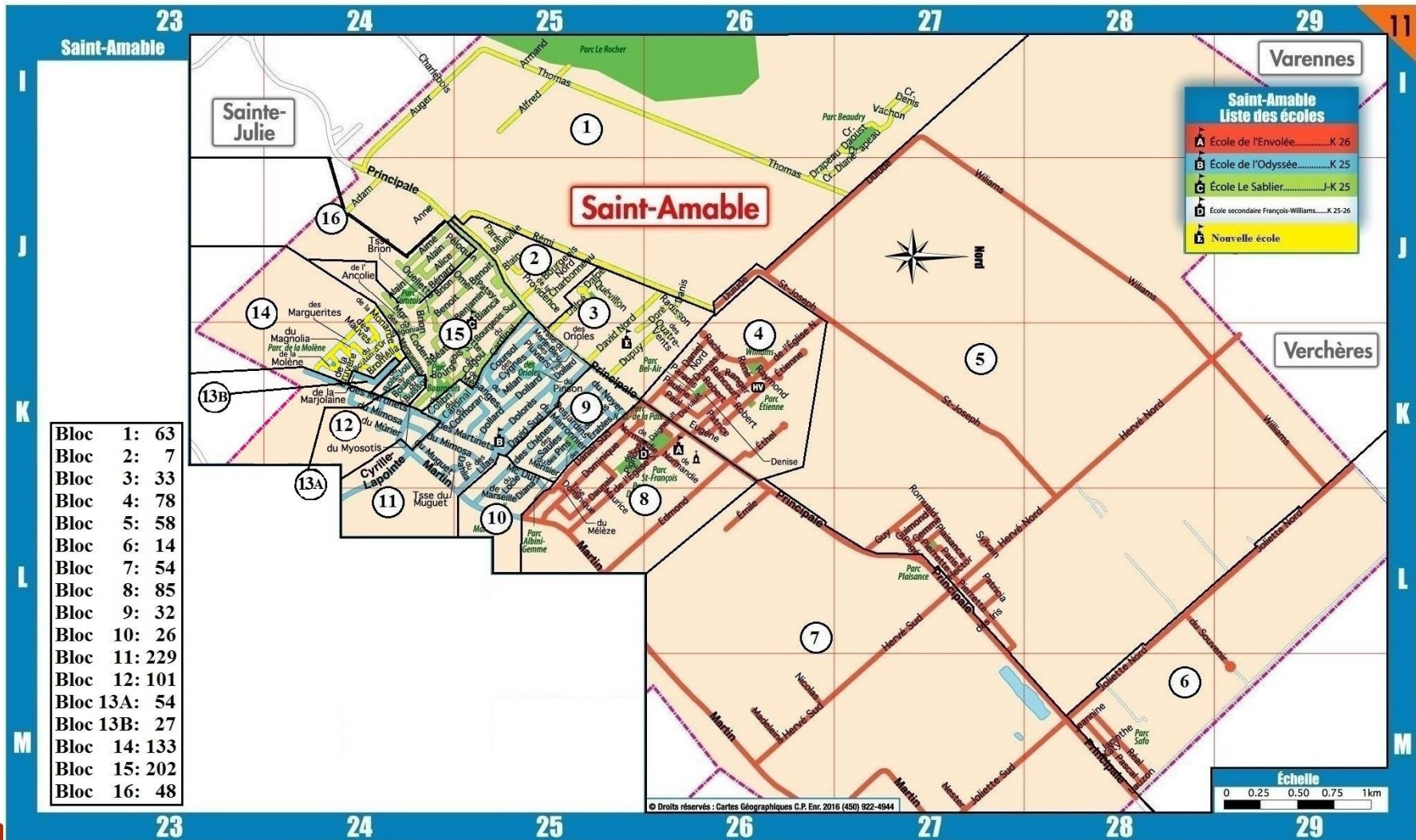


# HYPOTHÈSE I



Révision du Plan de répartition des élèves des écoles de la municipalité de Saint-Amable à compter de l'année scolaire 2018-2019 – Consultation officielle : 16 octobre au 10 novembre